



DIMANCHE 25 OCTOBRE 2015

PALAIS DES CONGRÈS

PIERRE BARRAILLÉ

OUVERTURE 9H30 - 18H30

MAZAMET

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 26 juillet 2015
(à compléter et retourner signé à la Médiathèque)

Nom : Prénom :

Raison sociale : Email :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

Nombre de mètres linéaires souhaités (1 table = 0,70m, maximum 6 tables = 4,20m) :
.....

Stand : 30€, réservation par chèque à l'ordre du trésor public.

Stand avec animations ou ateliers, associations, nous contacter au 05 63 97 53 50. Conditions particulières

Branchement électrique (sous réserve) oui non (rayer la mention inutile)

Activité principale : Vente : oui non (rayer la mention inutile)

Produits exposés :

Je soussigné (nom et prénom en majuscule).....

Déclare avoir pris connaissance du règlement de *Jap'in Tarn* et accepter les conditions d'inscription.

A le Signature et cachet commercial



Règlement



• **Jap'in Tarn** est un salon sur la culture japonaise organisé par la Médiathèque municipale de Mazamet, le 25 octobre 2015 de 9h30 à 18h30, au Palais des Congrès - Pierre Barraillé de Mazamet (Tarn).

- Seuls les exposants préalablement inscrits par retour de ce bulletin et ayant accepté le règlement seront admis. Les organisateurs se réservent le droit d'accepter ou de refuser une inscription sans avoir à se justifier. Une confirmation d'inscription sera adressée au plus tard le 1er septembre 2015.
- L'accueil des exposants se fera le jour même à partir de 7h30 ; le démontage pourra commencer dès la fermeture du salon (18h30).
- Les organisateurs mettent à la disposition des exposants au minimum un espace linéaire de 2,10m et 2 chaises. Un chèque de 30€ à l'ordre du Trésor Public est demandé pour la réservation. Les organisateurs se réservent la décision du choix final concernant la localisation et la dimension dudit espace.
- L'exposant a la possibilité d'utiliser tout bien personnel susceptible de mettre son stand en valeur ou de faire l'objet de transactions ou prestations (en dehors de toutes restrictions légales).
- Les exposants et leur personnel assument la responsabilité de leurs biens pour toute la durée du salon, ainsi que tous dommages causés à un tiers. Ils s'engagent à assurer à leur frais leurs marchandises, matériel et mobilier ainsi qu'à souscrire une responsabilité civile couvrant la durée du salon.
- Il est interdit de fixer aux plafonds et aux parois des objets au moyen de clous, crochets, punaises ou d'y coller ces éléments hors des lieux prévus à cet effet.
- Il est interdit de masquer les portes de secours et les extincteurs.
- Les animaux sont interdits dans l'enceinte du Palais des Congrès.
- Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte du salon.

www.ville-mazamet-mediatheque.com



japintarn



@japintarn

Médiathèque Municipale

Espace Apollo - *Michel Bourguignon*

1, Place du Maréchal Leclerc

81200 Mazamet

Tél. 05 63 97 53 50

Courriel : direction@ville-mazamet-mediatheque.com